

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 octobre 2024

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 2236

présenté par
M. Neuder

ARTICLE 17

À la fin de l'alinéa 8, substituer aux mots :

« et, le cas échéant, les conditions de facturation de suppléments locaux »,

les mots :

« , ainsi que leurs conditions de facturation ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.